



Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
033-213300395-20250325-5735-AU-1-1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 02/04/2025
Date de mise en ligne : 2 avril 2025

MH/NP

DECISION MUNICIPALE DM_2025_028

Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de la Ville de Bègles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération n°06 de Délégation Générale du Conseil Municipal en date du 3 octobre 2023 enregistrée par les Services Préfectoraux le 4 octobre 2023,

- DECIDE -

ARTICLE 1 - De passer un contrat GUSO avec les personnes suivantes pour l'installation technique du chapiteau de la Ville de Bègles dans le cadre de l'accueil de la Cie CABAS sur l'Esplanade des Terres Neuves à Bègles du 7 avril au 29 avril 2025 (montage le 7 et 8 avril, démontage les 28 et 29 avril 2025) :

Patrice CHATELIER, Frédéric LOZES, Antoine SAPPARRART, Sébastien MANACH
Gaspard BORNE, Thomas STUDLER, Jean Yves PONTUS, Diégo SINIBALDI, Yann GUENGANT, Denis COMMUNAL, Soslan CAVADORE, James SLAMA, Jordi FABRE, Rémy GOTLAND.

ARTICLE 2 - D'imputer cette dépense au chapitre 11, article 6228 du budget principal de la Ville.

ARTICLE 3 - Cette décision sera soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Bègles, le 01/04/2025

Clément ROSSIGNOL PUECH



**Maire de Bègles
Vice-Président de Bordeaux Métropole**